



VOYAGES
LITURGIQUES
DE FRANCE:
OU
RECHERCHES

Faites par le Sieur DE MOLEON
en diverses Villes du Royaume.

CONTENANT
Plusieurs particularitez touchant les Rites &
les Usages des Eglises.

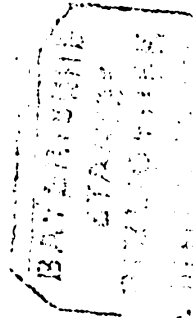
V I E N N E .



IENNE en Daupiné, en latin *Vienna*
Allobrogum, Colonie Romaine, est une
des plus anciennes villes des Gaules,
& où il y a le plus d'antiquitez. Elle
est bâtie en demi-cercle sur la croupe
de trois montagnes au bord du *Rhône*, *ad Rhoda-*
num, & de la rivière de *Jère*, *ad Jairam*.

Vienne fut non seulement une Colonie Romaine,
mais encore dans toute l'apparence le Siège du
Préfet du Prétoire des Gaules; étant nommée la
premiere avant Lyon dans la Notice de l'Empire

A



S. Sévere de Vienne.

d'Occident, & dans la Lettre que les deux Eglises de Vienne & de Lyon écrivirent au sujet de leurs premiers Martyrs aux Eglises d'Asie & de Phrygie, rapportée par Eusebe au Livre 5. de son Histoire Ecclesiastique chap. 1.

Les Romains s'y plurent beaucoup, comme il paroît par ce qui y reste encore de leurs ouvrages. Tant de beaux restes de Forteresses, d'Amphitheatres, d'Aqueducs, de Bains, de Grottes, de Pyramides & d'anciennes Inscriptions, sont des marques de sa premiere grandeur. Elle est aujourd'hui presque ensevelie dans ses ruines. Et cependant il n'y a point de Ville en France qui ait encore tant de monumens antiques.

A la porte de la Ville qui est du côté de Lyon, il y a une tour nommée *la Tour de Pilate*, parce que Pilate (si l'on croit la Tradition du peuple) y a fini ses jours. Cela n'est pas certain. Il est vrai qu'Adon Archevêque de Vienne, dit dans sa Chronique, que Pilate fut relegué à Vienne, & qu'il y finit ses jours, s'étant ôté à lui-même la vie par desespoir. Nous souhaiterions avoir sur ce fait un garant plus ancien qu'un Auteur du IX. siecle.

Eglise de S. Sévere.

En avançant on trouve sur la gauche l'Eglise de S. Sévere, où l'on voit des tombeaux ou cercueils de pierre & des épitaphes qui paroissent d'une tres-haute antiquité.

S. Sévere ancien Prêtre de Vienne, qui a fait construire cette Eglise, y est enterré selon son épitaphe, [qui n'est pas néanmoins de son temps,] laquelle se lit sur le pavé devant le grand Autel, avec deux autres qui en sont assez proches.

Il y a là beaucoup d'épitaphes de Payens, qui se faisoient enterrer d'ordinaire sur le bord des grands chemins.

S. André le Bas de Vienne.

Dans une Chapelle audeffous du grand Autel à main gauche, il y a une ancienne Epitaphe grecque d'une Dame Chrétienne, qui mourut sous le Consulat de Valentinien & d'Anatolius, [l'an 440.] & fut enterrée le jour de la Parascève ou le Vendredy saint, dans l'esperance de ressusciter avec J E S U S - C H R I S T. On voit par cette Epitaphe qu'il y avoit quelques familles Grecques établies à Vienne, & que la langue Grecque n'y étoit pas alors tout-à-fait inconnue.

Dans une Chappelle voisine de la précédente, il y a une Epitaphe où le nom d'*Epagathe* est marqué deux fois. Ce pouvoit être quelqu'un de la famille de S. Epagathe de Vienne, qui mérita le nom d'*Avocat des premiers Chrétiens*, & qui souffrit à Lyon le martyre avec sainte Blandine &c.

Saint-André le Bas.

L'Eglise Abbatiale de Saint-André le Bas, est d'une excellente architecture. Il y a deux colonnes de marbre d'une hauteur & d'une grosseur merveilleuse qui soutiennent la voûte du Chœur; il y a dans cette Eglise plusieurs Epitaphes anciennes. On en voit une proche du clocher, qui fait connoître qu'un Roy Conrad a réparé les ruines de cette Eglise, & qu'il y a établi des Moines, ou qu'il leur a fait de grands biens.

C'étoit un des plus religieux Princes de son tems. Il fut Roi de Bourgogne & d'Arles dans le x. siècle.

La Table ronde.

Proche de ce Monastere, après avoir passé la rue, on trouve un ancien *Asyle* nommé la Table ronde, apparemment parce qu'il y en avoit une autrefois; il n'y a que quatre piliers élevez sur une platte-forme. On ne pouvoit saisir ni les personnes qui s'y étoient retirées, ni les biens qu'on y avoit mis.

*Cloître de S. Maurice de Vienne:
Notre-Dame de la Vie.*

Un peu plus loin au milieu d'une place, est une Eglise nommée Nôtre-Dame de la Vie; où l'on dit qu'étoit anciennement le Prétoire où se rendoit la Justice. On y voit encore de fort grandes colonnes d'ordre Corinthien qui soutiennent le toit de l'Eglise qui est quarrée. Il y a devant le grand Autel le tombeau de Jean-Faber ou le Fèvre, Archevêque de Tharse.

A côté de cette Eglise est le lieu où l'on rend la Justice; avec la Conciergerie, dont les prisons sont fort belles: si toutefois il y en a de belles.

On remarque dans un ancien Ordinaire de l'Eglise de Vienne environ de cinq cens ans, que les Religieuses du Monastère de sainte Colombe assistoient autrefois aux Processions des Rogations avec le Clergé de l'Eglise Cathedrale.

Cloîtres de S. Maurice.

A l'entrée de ce qu'on appelle les Cloîtres de S. Maurice, il y a une porte qui conduit à celle d'Avignon. Sur cette porte des Cloîtres il y a une fort ancienne Inscription payenne, gravée sur une grande pierre en fort gros caractères, qu'on appelloit anciennement lettres onciales. La voicy.

D D. FLAMINICA VIENNÆ
TEGULAS ÆNEAS AURATAS,
CUM CARPUSCULIS ET
VESTITURIS BASIUM, ET SIGNA
CASTORIS ET POLLUCIS CUM EQVIS,
ET SIGNA HERCULIS ET MERCURI.
D. S. D.

On voit par cette Inscription que Castor & Pollux aussi bien qu'Hercule & Mercure ont été autrefois adorez à Vienne comme des Dieux; & qu'ils y avoient non-seulement leurs Prêtres nom-

S. Maurice de Vienne.

mez *Flamines*, mais encore des Prêtresses nommées *Flaminiques*. C'en est une qui consacra cette Inscription à la memoire de ces quatre enfans de Jupiter *.

Le grand Portail de l'Eglise Cathedrale de Saint-Maurice de Vienne est fort beau : il est accompagné de deux autres moindres aux deux côtez, & de deux hautes tours qui lui servent d'ornement, & qui servent aussi de clochers.

L'Eglise est fort belle au dedans & bien éclairée, grande, & toute reblanchie, avec des voutes azurées. [Elle est encore plus considérable par la qualité de *Sainte* qu'on lui a toujours donnée, *Sancta Viennensis Ecclesia*, & d'Eglise la plus ancienne des Gaules ; comme aussi d'avoir eu 37 ou 38 Archevêques reconnus pour Saints.]

Il n'y a rien sur le grand Autel qu'un petit retable haut d'un pied ou d'un pied & demi. La table de l'Autel est un peu creusée.

Il y a, tout le long des murailles de l'Eglise, des Chapelles. Il y en a une du S. Esprit, nommée aussi *la Chapelle Taberniere* à cause d'une vigne qui a été donnée à cette Chapelle à condition de fournir le vin destiné à l'usage de la Sacristie pour le Sacrifice. [Il y a encore d'autres Eglises auxquelles on a aumôné certaines terres, & certaines vignes, ou maisons, pour fournir le pain & le vin, matiere du Sacrifice de nos Autels.]

On observe sur le pavé de l'Eglise, vers le milieu de la nef en tirant vers le grand portail, des vestiges d'une Chapelle que S. Adon Archevêque de Vienne y avoit fait construire en l'honneur de Sepulcre de J. C. laquelle ayant été transportée

* Pollux neanmoins n'est fils de Jupiter que d'une maniere impropre, étant fils de Leda que Jupiter aimoit, & de Tyndare mari de Leda,

6. *S. Maurice de Vienne.*

dans le petit Cloître, on a marqué son ancienne place sur le pavé par ces mots gravez en diverses pierres :

H I C
E R A T C A P E L L A
S A N C T I S E P U L C R I .

Au côté gauche de l'Eglise il y a un Cloître avec un petit Cimetiere au milieu & une petite Chapelle du Sépulcre. Il paroît par plusieurs Epitaphes du milieu du treizième siècle, que la vie commune étoit encore alors en usage parmi les Chanoines & autres Ecclesiastiques de cette Eglise, & même au coin du Cloître il y a des vestiges d'un Refectoire, d'un Dortoir, & deux Epitaphes entre autres, où il est parlé de *generali refectiōe*, & de *Conventu istius Ecclesie*. Il y en a une autre qui est bien d'une autre espece : elle est d'un Chanoine nommé Berlion, qui a fondé l'an 1252. un Anniversaire, ou Obit, pour les ames de ceux qu'il avoit trompez ou volez, *pro remedio animarum illorum quos in aliquo defraudaverat, quod fiet in festo Mortuorum*.

Il y a dans la seconde aîle de ce Cloître du côté de l'Orient trois grandes Chapelles. La premiere fut d'abord dediée sous le titre des SS. Martyrs Maccabées, & depuis elle a eu le nom de S. Maurice. Elle est ornée d'anciennes peintures assez belles. Celle qui est la plus remarquable représente une Procession de tout le Clergé de l'Eglise Cathédrale avec ses habits & ornemens. Les Chanoines y ont la chasuble & l'aumusse par dessus (comme à Rouen en hiver ;) & le Précenteur, le Chantre, le Capiscol ou Scolastique, & le Maître du Chœur y sont representez avec de longs bâtons, (comme des bourdons) pour marque de leurs dignitez ou fonctions.

S. Maurice de Vienne.

7

Après cette Chapelle & au milieu de cette galerie est la Chapelle de S. Jean-Baptiste, qui étoit la Chapelle des Fons baptismaux, parce qu'on y conféroit autrefois le Baptême aux Catechumènes & aux enfans. Elle est même appelée dans l'ancien Ordinaire de Vienne, *La Chapelle des Patriarches & Prophètes & de S. Jean-Baptiste*. Il faut bien observer tout cela, afin de bien comprendre ce qui sera marqué dans la suite en plusieurs endroits de cet ancien Ordinaire. La Reine Ermengarde femme du Roy Raoul y fut enterrée, comme il se lit dans une Inscription qui est presque effacée.

Plus loin & vers la porte qui conduit au Palais Archiepiscopal est encore une troisième Chapelle dédiée en l'honneur de Nôtre-Dame, à l'entrée de laquelle est le tombeau de la Reine Mathilde femme du Roy Conrad, duquel nous avons parlé pag. 3.

Voici l'Epitaphe de cette Reine.

VI. Kl. Decemb. ob. Magtildis uxor Regis Conradi, qui obiit xiv. Kl. Novemb. & dedit S. Mauritio villam Lusiniacum CUM SERVIS ET ANCILLIS, & omnibus appendiciis; & dista Regina dedit thuribulum magnum totum aureum, & Crucem auream, & dedit coronam lampadarum totam argenteam ante domini sepulcrum: qua Regina jacet intus parietem ante Capellam B. Marie Virginis.

On voit par-là qu'il y avoit encore dans les Gaules au dixième siècle des esclaves de l'un & de l'autre sexe, & qu'en donnant des terres à l'Eglise [ou aux Monasteres] on leur donnoit aussi quelquefois les esclaves.

Le saint Sacrement est conservé dans l'Eglise Cathedrale au pied du grand Crucifix dans le Jubé *sub titulo Crucis*, au long de la muraille inté-

A iij

3 *S. Maurice de Vienne.*

rieufe du Chœur , avec une lampe devant. Il y a dans ce Jubé audeffous du saint Sacrement un Autel de la Paroisse , où l'on va chanter la Messe du Jeûne après Primes [autrefois après Sextes] aux Vigiles occupées de l'Office de quelque Saint.

La Chaire Archiepiscopale pour les jours ordinaires, est au bout de la dernière chaise du Chœur , comme à Rouen , fort simple , plus élevée de deux ou trois pieds que celles des Chanoines , avec une stalle de même , à-demi couverte d'un petit fronton de menuiserie , sans daix audeffus.

Le Chœur est orné d'une tres-belle & tres-haute menuiserie toute neuve : il n'y a que deux rangs de stalles. Les Chantres qui sont Prêtres , sont sans aumusses avec les Chanoines , au premier rang d'en haut. Le second est occupé par les autres à la reserve des Clercs & Enfants de Chœur ou Clergeons au nombre de dix , qui n'ont pas même de rebord de siege pour pouvoir s'asseoir , & sont debout durant tout l'Office.

Ces enfans ont la foutanne noire , la tonsure & les cheveux comme tous les Ecclesiastiques qui sont un peu réguliers. Leurs surplis aussi-bien que ceux des Chanoines & des Chantres sont extrêmement courts avec un revers de dentelle au tour du cou & par dessus à peu près comme ces collets ronds de manteaux ou brandebourgs : les manches sont closes comme celles des Chanoines de Lyon.

L'air de leur chant est en partie celui de Lyon , & en partie celui de Rouen. Ils portoient l'aumusse sur les épaules , comme ceux de Lyon , ainsi qu'il se voit dans une Chapelle à côté du Chœur , dans laquelle un Chanoine du siècle passé la porte ainsi. Ce n'est que depuis les guerres qu'ils ont mis l'aumusse sur le bras.

S. Maurice de Vienne.

Je ne sçai pas au vrai depuis quel temps ils ont mis neuf lutrins dans leur Chœur ; mais il est certain qu'ils chantoient autrefois de memoire , & que les Recordations se faisoient encore tous les Samedis pour le bas-Chœur en 1524.

Ils ne chantent point deux petits Offices de suite. Primes se disent à huit heures du matin ; Tierces à neuf , avant la grande Messe ; Sextes après ; à deux heures après midi Nones (qu'on ne chante point les grandes Fêtes ;) Vêpres à trois heures. Et cela est recommandé dans le nouveau Breviaire de Vienne. Il étoit défendu autrefois de dire de suite plusieurs Heures de l'Office divin ; [nous le verrons sur la fin de cette Relation ,] & selon le premier esprit de l'Eglise , les Heures grandes & petites se disoient de trois heures en trois heures ou environ ; les trois Nocturnes séparément pendant la nuit , Laudes au point du jour ; Primes à Soleil levant , Tierces sur les neuf heures ; Sextes à midi, cette Heure est même appelée *Meridies* dans les Ordinaires de Lyon & de Soissons ; Nones sur les deux ou trois heures après midi ; Vêpres sur les cinq ou six heures comme on fait encore au College de Cluny à Paris ; & enfin Complies immédiatement avant que de se coucher , comme font encore la plûpart des Religieux.

Aux grandes Fêtes Complies ne sont chantées à S. Maurice de Vienne que par le Sacristain & deux ou trois Chapelains qui lui servent d'aides : le Chœur ne s'y trouve point.

Le Jeudi à Vêpres on n'y fait point la répétition du *Quoniam in aeternum misericordia ejus* , après chaque Verset du Pseaume 135.

A tous les Offices , quand l'Officiant a chanté *Deus in adjutorium meum intende* , tous répondent à

la quinte en bas *Domine ad adjuvandum me festina.*
Gloria Patri. &c. jusqu'à l'*Alleluia* qu'ils chan-
 tent plus haut, & qui sert d'Antienne aux petites
 Heures : car aussi-bien qu'à Lyon il n'y a jamais
 d'Hymne qu'à Complies ; comme il n'y en a point
 encore dans toutes nos Eglises les trois derniers
 jours de la Semaine sainte & durant l'Octave de
 Pâques.

À la Messe du Chœur le Célébrant, le Diacre
 & le Soudiacre ont des mîtres aux jours solennels,
 & ne portent jamais d'aumusse à l'Autel, le Thu-
 rifieraire aussi Soudiacre est en aube & en tunique,
 & les deux Enfants de Chœur ou Clergeons porte-
 chandeliers sont en aube.

Le Diacre & le Soudiacre font l'entrée de l'Au-
 tel & la confession avec le Prêtre : après quoi le
 Soudiacre & le Thurifieraire sont presque tou-
 jours au côté droit de l'Autel *in cornu Epistola* re-
 gardans le Prêtre de profil à deux pas de l'Autel.
 Le Diacre est derrière le Prêtre soit au côté soit au
 milieu de l'Autel, mais éloigné de quatre ou cinq
 pas. Il ne s'en approche que lorsqu'il est nécessaire.

Les Portechandeliers font presque les mêmes
 choses & les mêmes cérémonies qu'à Lyon.

Après que l'Évangile a été chanté, le Soudiacre
 pendant le *Credo* fait baiser aux Chanoines le Li-
 vre des Évangiles ouvert, comme au Célébrant.

Après que le Célébrant a encensé les *Oblata* &
 l'Autel, il fait lui-même le grand encensement
 tout au tour de l'Autel, (ce que le Diacre fait à
 Lyon & à Rouen ;) & alors le Diacre lui soutient
 des deux mains la châsuble par derrière. Le Prêtre
 commence cet encensement par le milieu de l'Au-
 tel ; puis par le côté de l'Évangile, ensuite par
 derrière l'Autel, & revient par le côté de l'Épître :
 après quoi il est encensé par le Diacre.

Le
 Char
 rier
 qu'il
 porte
 Arch
 Qui
 le Sec
 Au
 force
 de à l
 To
 que b
 il s'ac
 le be
 vent
 qu'il
 Au
 à M
 Dia
 il s'ac
 de la
 de
 Pa
 du
 de
 de
 de

Le Soudiacre ayant reçu la patene va au haut du Chœur jusqu'au *Sanctus*. Et au *Sanctus* il va derrière l'Autel jusqu'à *Nobis quoque peccatoribus*, qu'il revient derrière le Diacre, & lui presente la patene; & le Diacre la presente au Prêtre ou à l'Archevêque.

Quand il y a plusieurs Soudiacres, ils suivent le Soudiacre d'office dans toutes ses démarches.

Au *Pater* le Prêtre élève l'Hostie avec le Calice à *in caelo*, & il baisse l'un & l'autre à *in terra* comme à Lyon, conformément à la lettre.

Tout le reste est à peu près comme à Lyon, sinon que le Diacre se tourne vers le Septentrion quand il chante *Ite, missa est*. Et le Prêtre ayant donné la benediction & recité l'Evangile *In principio*, s'en retourne avec ses ministres dans le même ordre qu'ils sont venus.

Aux grandes Fêtes que l'Archevêque célèbre la Messe, il a avec lui six Prêtres assistans, sept Diacres, & sept Soudiacres: (ce que le pieux & illustre Archevêque d'aujourd'huy rétablit le jour de la Pentecôte en 1697.) & autrefois sept portechandeliers qui n'y sont plus qu'au seul jour de Pâques. Les six Prêtres assistans ont le pas au-dessus du Diacre & du Soudiacre Chanoines, comme les six Diacres assistans l'ont au-dessus du grand Soudiacre quoique Chanoine. L'Archevêque monte comme à Lyon dans sa chaire qui est tout au fond & au milieu de la coquille ou abside.

On sera sans doute édifié de trouver ici les plus anciennes pratiques qui s'observoient autrefois dans cette célèbre Eglise, tirées de son Ordinaire qui a bien quatre cens cinquante ans. On ne fait aucune mention dans cet Ordinaire de la Feste de la Trinité, de la Feste-Dieu ou du Saint-

Sacrement, de S. Bernard, de S. Louis Roy de France, de la Commemoration de tous les fideles Trépassez au deuxieme de Novembre, ni de la Conception de la Vierge Marie. C'est de-là qu'on juge de l'âge du Manuscrit, comme aussi de l'écriture qui a les caracteres & les marques d'environ cinq cens ans.

Les Festes solennelles y sont marquées par *Cantores & Baudes*. *Cantores* sont le Préchantre & le Chantre qui y tiennent le Chœur. *Baudes* veut dire les grosses cloches, dont la plus grosse se nomme *Bauda*.

Les Dimanches le Prêtre découvert & en chape, fait l'eau-benite au Benitier comme à Lyon, puis il asperle les Autels. Le reste de l'aspersion s'y faisoit & s'y fait encore avant la Messe pendant la Procession par le Célébrant qui est alors couvert de son bonnet. L'on y voit que la Procession qui se fait les Dimanches avant la Messe, n'est précisément que pour asperer tous les lieux, comme l'Eglise, les Cloîtres, le Réfectoire, le Dortoir, la Cuisine, & les assistans, comme on le verra encore ailleurs. On dit même à Vienne l'*Aspersion*, & non la Procession; *sonner l'Aspersion, aller à l'Aspersion*. Il y est fait mention dans l'ancien Ordinaire, de toute l'Eglise, de tout le Clergé en sortant du Chœur, des Cloîtres, du Refectoire devant lequel on disoit *Oremus dilectissimi*; & encore de l'autre côté du Cloître, apparemment de l'Infirmierie, autant qu'on en peut juger par l'Oraison *Omnipotens sempiterna Deus mæstorum &c.* On y faisoit & l'on y fait encore des stations en chantant des Répons: & tout cela pour donner temps au Célébrant d'aller asperer de tous côtés, la station ne se faisant que pour l'attendre, & le Répons ne se chantant que

S. Maurice de Vienne. 15

pour occuper le Chœur pendant ce temps-là. C'est le Diacre qui y est marqué pour porter la Croix, & le Soudiacre pour porter le benitier. Ce qui doit faire rougir les moindres Clercs qui tiennent ces fonctions audessous d'eux.

Il y a ensuite une Rubrique qu'il ne faut pas oublier ici. Il est dit qu'on fera ainsi tous les Dimanches, excepté que quand le Chef de S. Maurice sera exposé sur l'Autel, on ne fera point la Procession dans le Cloître; [sans doute afin de ne pas quitter l'Eglise où la Relique de ce saint Patron est exposée]. Tirons de-là cette induction, que le Dimanche dans l'Octave du saint Sacrement (ou à une Feste de Patron) lorsque le Corps de JESUS-CHRIST le Saint des Saints reste exposé sur l'Autel, la Procession ne devrait point sortir de l'Eglise.

A toutes les Feries de l'Avent & depuis la Septuagesime jusqu'à Pâques, on y chantoit & on y chante encore aujourd'hui à Complies, l'Hymne *Christe qui lux es & dies.*

On triomphoit les grandes Antiennes O, c'est-à-dire, qu'on les repétoit après chaque Verset de *Magnificat*, comme à Lyon, & comme on fait encore à Rouen trois fois au *Magnificat* & au *Benedictus*, des Fêtes triples ou solennelles.

Il y avoit Station à quelque Eglise tous les Dimanches de l'Avent & aux Quatre-temps.

C'étoient souvent des Soudiacres qui portoient les chandeliers: ce qu'on pourra voir dans plusieurs endroits de l'Ordinaire, & entre autres au Samedi des Quatre-temps de l'Avent & au jour de Noël en trois differens endroits. Aux Fêtes solennelles c'étoient même deux Prêtres en chappes, qui portoient les chandeliers devant l'Evêque.

[On avoit bien une autre idée de ces moindres fonctions de l'Eglise autrefois , qu'on n'en a aujourd'hui. Des Soudiacres , des Diacres & des Prêtres mêmes se faisoient un honneur de ce que les moindres Clercs tiennent audessous d'eux. Cela ne vient que d'orgueil , ou faute de connoître combien est grand leur ministère.]

Les Fêtes solennelles l'Archevêque encensoit aux troisieme , sixieme & neuvieme Répons (aussi-bien qu'au *Te Deum*) ; & après avoir ajouté le *Gloria Patri* , on les répétoit encore depuis le commencement jusqu'au Verset , afin de lui donner le temps d'achever son encensement.

La nuit de Noël les six premieres leçons étoient chantées par des Chanoines , la septieme par un Archidiaque , la huitieme par le Doyen , & la neuvieme par l'Archevêque précédé de deux Prêtres chapez portant deux chandeliers devant lui.

Durant le neuvieme Répons l'Archidiaque se revêtoit dans la Sacristie des plus beaux ornemens. Deux Soudiacres en aube portoient devant lui les deux chandeliers ; un troisieme Soudiaque en tunique portoit l'encensoir , & un quatrieme Soudiaque aussi en tunique portoit le Livre des Evangiles. Et ils alloient ainsi tous cinq au Jubé , où la Genealogie étoit chantée *cum cantu* par l'Archidiaque.

C'étoit l'Archevêque qui disoit la Messe de la nuit avec deux Soudiacres portechandeliers , un Soudiaque thuriferaire , un Soudiaque Chanoine , & un Archidiaque. Avant que de la commencer on alloit faire station à une Chappelle de Nôtre-Dame. On ne disoit & on ne dit encore aujourd'hui au commencement de Laudes, ni Verset sacerdotal , ni *Deus in adjutorium* ; mais elles étoient enchassées dans la Messe , & aussitôt après la Com-

munion on les commençoit absolument par l'Antienne *Natus est nobis &c.* avec les Pseaumes, durant lesquels le Célébrant étoit assis. On n'y disoit ni Capitule ni Verset : mais après le *Benedictus* avec son Antienne, le Célébrant retournoit à l'Autel pour y dire l'Oraison de la Postcommunion, & le Diacre disoit, *Benedicamus Domino, alleluia, alleluia.* C'est encore aujourd'hui le même rite. C'est toujours un Archidiacre qui sert de Diacre quand l'Archevêque officie : & les quatre Archidiaques ont chacun leurs Festes où ils doivent servir de Diacre à l'Archevêque. Quelque solennelle que fût cette Messe, elle l'étoit beaucoup moins que celle de Tierces.

Au point du jour on faisoit une station à une Chapelle de sainte Anastasie à l'imitation de Rome. C'est peut-être de là qu'est venue cette Oraison ou Memoire de sainte Anastasie à la Messe. C'étoit le Doyen qui la célébroit : le Diacre n'étoit qu'un simple Chanoine, & y disoit à la fin, *Ite, missa est ; alleluia.*

L'Archevêque, qui célébroit encore la grande Messe d'après Tierces, avoit six Prêtres assistans, sept Diares dont un étoit Archidiacre, sept Soudiacres, & sept portechandeliers dont cinq étoient Soudiacres & deux autres étoient Enfants de Chœur ou Clergeons.

C'étoit dans le Chapitre que l'Archevêque se revêtoit d'habits pontificaux pendant qu'on chantoit Tierces, & les six Prêtres assistans, les sept Diares, les sept Soudiacres & les sept portechandeliers se revêtoient ou derrière l'Autel ou dans le Revestiaire ou Sacristie. Tous ceux du grand Chœur étoient revêtus de chappes de soye durant la Messe, avant laquelle on alloit procession

nellement prendre l'Evêque dans le Chapitre en cet ordre : Premièrement marchaient les sept portechandeliers , puis un Soudiacre qui portoit l'encensoir , & le Chanoine Soudiacre le texte des Evangiles couvert d'or , avec les six Soudiacres assistans. L'Archidiacre ensuite portoit la Croix d'or , suivi des six autres Diacres & des six Prêtres assistans , puis des Chantres, qui ayant reçu la benediction de l'Archevêque , rentroient dans le Chœur , & commençoient l'Introit de la Messé & le Pseaume. Au *Gloria Patri* , toute cette pompe ou ce grand nombre de Ministres ou Officiers entroit dans le Chœur avec l'Archevêque ; & les uns & les autres ayant tous ôté leurs mitres & capuchons ou aumusses [*capellis & mitris remotis*] au milieu du Chœur , l'Archevêque saluoit d'abord l'Autel , puis le côté droit du Chœur , & enfin le gauche , & il étoit pareillement salué des deux Chœurs. Après quoi il s'avançoit devant l'Autel , & y disoit le *Confiteor* avec les Ministres , les chandeliers étant mis en partie sur l'Autel , en partie au haut & au bas du Chœur.

L'Archevêque étant monté à l'Autel l'encensoit , étant aidé par l'Archidiacre. Ensuite ayant le dos tourné à l'Autel & étant soutenu par deux Diacres , il donnoit le baiser de paix aux Diacres , aux Prêtres assistans & à son Chapelain revêtu de chappe. Après quoi il montoit à son thrône ou en sa chaire de marbre élevée de quatre degrez derriere l'Autel contre la muraille au milieu & au fond de la coquille ou abside : ce qui se pratique encore aujourd'hui. De sorte qu'il peut être vû du Clergé & du peuple , comme à Lyon.

On y chantoit le *Kyrie eleison* avec les Tropes *Te Christe &c.* [On ne les y chante plus à present ,]

&

& le *Gloria in excelsis* à trois Chœurs, dont l'Evêque & ses assistans en faisoient un. Cependant deux Clergeons alloient dans le Chœur y porter les tablettes comme à Lyon pour chanter le Graduel & l'*Alleluia*, *per rotulos*.

Après l'Oraison *Concede*, deux grands Chanoines Prêtres chantoient & chantent encore les louanges ou acclamations, *Christus vincit*, *Christus regnat*, *Christus imperat*, comme à Rouen; & retournant au Chœur avant que de se remettre en leurs places, aussi-bien que ceux qui chantoient soit l'Épître, soit le Graduel, soit l'*Alleluia*, ils recevoient la benediction de l'Archevêque.

L'Offertoire se chantoit avec plusieurs Versets, comme on fait encore à Lyon, & comme on a fait aussi autrefois à Rouen.

Les six Prêtres assistans récitoient le Canon avec l'Evêque & faisoient les mêmes signes que lui, selon qu'il est marqué dans l'Ordinaire de l'Eglise Cathédrale de l'an 1524. *Suburbani signa faciant durante Missâ ad modum Episcopi; & sic in omnibus aliis majoribus Festivitatibus.*

Immédiatement après l'*Agnus Dei*, les Chantres étant debout devant l'Autel, invitoient le Clergé & le peuple à la sainte Table pour y participer à la sainte Eucharistie en chantant le *Venite populi* &c. comme cy-après à Lyon. Ceux du grand Chœur, c'est-à-dire les grands Chanoines & les perpetuels, étant debout autour de l'Autel, & ceux du petit Chœur étant debout devant le Ratelier*, l'Archevêque donnoit le baiser de paix à tous ceux du grand Chœur. Après quoi ceux

* Le Ratelier étoit un grand chandelier de cuivre avec sept cierges, comme cy-après en l'Eglise de S Jean de Lyon.

qui vouloient communier restoient-là & communioient, & les autres s'en retournoient au Chœur. On ajoûtoit à l'Antienne de la Communion les Louanges ou Acclamations, *Hunc diem, multos annos, istam sedem Deus conservet. Summum Pontificem Apostolica sedis Deus conservet. Episcopum nostrum Deus conservet. Populum Christianum Deus conservet; feliciter, feliciter, feliciter. Tempora bona habeant. Multos annos Christus in eis regnet: In ipso semper vivant. Amen.* Et cela pour occuper le Clergé & le peuple pendant qu'on communioit.

[Tout cela se pratique encore à Vienne aux jours de Noël, de Pâques & de la Pentecôte, excepté qu'on ne porte plus les sept chandeliers qu'au jour de Pâques.]

[Comme la Procession qui se faisoit les Dimanches avant la grande Messe, étoit pour asperger l'Eau-benite; aussi les Processions qui se faisoient aux Fêtes solennelles avant la grande Messe & les Vespres, n'étoient que pour aller querir l'Evêque. Et cela se fait encore à Vienne & en d'autres Eglises en tout ou en partie.]

On annonçoit dans le Synode combien il y avoit de Dimanches entre l'Epiphanie & la Septuagesime, & entre la Pentecôte & l'Avent.

Les Mercredis & les Vendredis il y avoit des Epitres & des Evangiles propres à la Messe.

Tous les Dimanches depuis la Septuagesime jusqu'à Pâques il y avoit Procession ou Station à quelque Eglise de la Ville.

Le Mercredi des Cendres il y avoit aussi Stations.

Après Nones on benissoit les Cendres. Ensuite l'Archevêque (ou en son absence l'Abbé de Saint-

Pierre de Vienne) & son Chapelain revêtus de chappes de soye noire venoient dans le Chœur à la place du Doyen avec le Diacre & le Soudiacre qui portoient les Cendres ; & l'Archevêque ou l'Abbé donnoit des Cendres à la maniere de l'Asperision de l'Eau benite des Dimanches, à tous ceux du Clergé, dont les tonsures devoient être renouvelées, & qui alloient deux à deux dans la nef chantant les sept Pseaumes pénitentioux. Il n'y est point dit que l'Archevêque prît ou reçût des Cendres, non plus qu'à Rouen. L'Archevêque venoit se prosterner devant le pulpitre. Puis ayant fait venir les Pénitens publics il récitoit les Oraisons accoûtumées, après lesquelles il les mettoit hors de l'Eglise en chantant à haute voix le Répons *In sudore vultûs tui vesceris pane tuo, Vous mangerez votre pain à la sueur de votre front.* &c. [paroles qui furent dites à Adam quand il fut chassé du Paradis terrestre après son peché.] Et l'Archevêque après leur avoir fermé les portes de l'Eglise, faisoit au peuple un Sermon, après lequel on alloit en Procession.

Le premier Lundi de Carême on commençoit à faire la lecture des Dialogues de S. Gregoire avant Complies, comme on faisoit à Rouen il n'y a pas plus de cent ans, & comme on fait encore à Reims & dans d'autres Eglises voisines. Il est marqué que c'est le devoir du Soudiacre d'encenser [comme à Lyon] & qu'à chaque heure on doit baiser la terre, comme à Rouen on baise chacun son siège lorsqu'on commence chaque Heure.

Tous les jours de Carême avant Complies on disoit l'Office des Morts; ensuite on alloit dans le Chapitre faire une lecture des Dialogues de S. Gregoire, après quoi on alloit boire au Refectoir

du vin préparé par les Refectoriers. Ce qui s'appeloit *Potus caritatis*. On n'y mangeoit point encore alors : ce n'a été que depuis.

Le Mercredi de la quatrième semaine de Carême est appelé dans l'Ordinaire de Vienne & dans leur ancien & dernier Missel, *Feria quarta in Scrutiniis*, la quatrième Ferie des Scrutins ou Examens des Catechumènes. On les fait encore aujourd'hui dans cette Eglise quand il n'y a que des enfans, un Soudiacre en tenant un recite pour lui devant le Prêtre le *Credo*, pour profession de foy. Ce n'est pas sans raison qu'il y a à cette Messe pour Graduel *Venite filii*, &c. *Venez enfans*, &c. Toutes ces cérémonies seroient trop longues à rapporter ici en François. On les trouvera en latin dans l'Ordinaire qu'on espere donner au public.

On disoit le *Te Deum laudamus* le Dimanche des Rameaux, aussi bien qu'à Lyon & dans tout l'Ordre de S. Benoist, les Dimanches de l'Avent & du Carême : & on ne voit pas de raison bien solide pour ne l'y pas admettre.

La benediction des Rameaux se faisoit par l'Archevêque (ou en son absence par l'Abbé de Saint-Pierre) revêtu d'aube, d'amict, d'étole & d'une chappe de soye verte. La Croix étoit nuë à la Procession : on n'y disoit point l'*Attollite portas*.

Le Mercredi-saint à la Messe on disoit & on dit encore presentement à Vienne, comme le Vendredi-saint, toutes ces grandes Oraisons pour toutes sortes d'états.

Le Jeudi-saint après Nones l'Archevêque revêtu de l'aube & de l'amict, de l'étole & d'une chape de soye avec sa mitre & sa crosse alloit aux portes de l'Eglise pour y faire rentrer les Pénitens publics qui attendoient-là qu'on leur fît la grace de

les y admettre. Puis il faisoit un Sermon, lequel étant fini l'Archevêque disoit trois fois *Venite filii, Venez mes enfans*. L'Archidiacre disoit le Verset *Accedite, Approchez-vous*. Et il faisoit entrer les Pénitens. Aussitôt on disoit les sept Pseaumes pénitentiels, durant lesquels l'Archevêque étoit prosterné devant le pupitre aussi-bien que les pénitens. Ensuite l'Archevêque disoit les Prières, Versets & Oraisons; puis il leur accordoit le Pardon & l'Indulgence. Il n'y a plus à présent dans cette Eglise d'autre trace de la pénitence publique que les sept Pseaumes pénitentiels, avec cette Rubrique dans le Supplément du Missel, *Feriâ V. in Ecclesia Primatiali ante Missam fit Officium Catechumenorum & Reconciliatio pœnitentium, & ideo dicuntur septem Psalmi pœnitentiales*. On y fait encore aujourd'hui l'Office des Catechumens.

La bénédiction de l'huile des Infirmes se fait avant le *Per quem hac omnia Domine*; & la bénédiction de l'huile des Catechumens & du Chrême après le *Pax Domini*. Les Vêpres sont enchassées dans la Messe, & se terminent par l'Oraison de la Postcommunion.

C'est le Diacre qui après la Messe porte le saint Sacrement au lieu préparé, & le rapporte le lendemain au grand Autel pour la Messe *ex præsantificationis* encore à présent, comme à Chartres.

Dans la Cérémonie du *Mandatum* ou du Lavement des pieds des Chanoines, l'Archevêque, ses Ministres & le Clergé étoient nuds pieds. C'étoit l'Archevêque & le Doyen qui les lavoient, & leur versoit ensuite de l'eau sur les mains, & leur presentoient des pains azymes & du vin benis par le Prélat.

Le Vendredi-saint l'Archevêque en chappe de

soye noire & ses Ministres en aubes seulement disent le *Confiteor* dans le Revestiaire, puis ils en sortent tous nus pieds [encore aujourd'hui] ; viennent se prosterner devant l'Autel , & y font quelque priere ; après laquelle s'étant levez , on commence à lire les deux Prophetes & à chanter les deux Traits ; puis un Archidiacre chante la Passion selon S. Jean. [Tout le reste de l'Office est presque de même que dans l'ancien Ordinaire de Rouen de 650 ans.] Après quoi ils s'en retournent nus pieds au Revestiaire. La Communion étant achevée , le Célébrant prononçoit & prononce encore à haute voix *In nomine Patris & Filii & Spiritûs sancti*. On répondoit *Et cum spiritu tuo*. Et encore dans le Missel de 1519. on répond aujourd'hui *Amen*. Ensuite les chantres commencent devant l'Autel un Répons avec le Verset de la reprise , après laquelle on le repete depuis le commencement jusqu'au Verset , & l'Archevêque doit encenser durant ce Répons , dans lequel seul consistoient anciennement & consistent encore maintenant toutes les Vêpres de ce jour à Vienne.

Le Samedi - saint l'Archevêque étant revêtu d'une chappe de soye , & l'Archidiacre d'une Dalmatique blanche , précedez des Portechandeliers , du Soudiacre , des douze Curez Prêtres assistans & du Maître des Enfans , alloient à la Chapelle de Nôtre-Dame dans le Cloître pour faire entrer les enfans qui devoient être baptizez ; & l'Archidiacre disoit , *Orate Electi , flectite genua , Levate. Complete Orationem vestram , & dicite Amen*. Elus priez , mettez vous à genoux. Levez vous. Achevez vôtre priere , & dites *Amen*. Puis on leur imprimoit sur le front le signe de la †

Croix. Et l'Archevêque ayant demandé le nom * d'un chacun d'eux, disoit l'Oraison ou plutôt l'Exorcisme, *Nec te lateat, Satana.* Après quoi l'Archidiacre disoit : *Catechumeni recedant, Que les Catechumènes se retirent ; Si qui Catechumeni, exeant foras ;* S'il y a ici quelques Catechumènes, qu'ils sortent. Après qu'ils étoient sortis, l'Archidiacre après avoir reçu la benediction de l'Archevêque, descendoit avec le Soudiacre dans le Chœur devant l'Autel pour y faire la benediction du Cierge Pascal ; durant laquelle ceux du petit Chœur étoient debout, & ceux du grand Chœur étoient assis jusqu'à ce que le Diacre dit *Dominus vobiscum.*

Pendant qu'on faisoit la benediction du Cierge, le Capiscol ou Scolastique revêtu d'une chappe de soye faisoit benir l'encens & le feu, & ensuite il alloit porter les grains d'encens à l'Archidiacre auquel il aidoit à les ficher aux trous du Cierge lorsque le temps en étoit venu ; puis l'Archidiacre avec le feu nouveau allumoit le Cierge Pascal. [Quelques fideles emportent chez eux de ce feu beni, & à Lyon & à Rouen de même.] Alors un Lecteur montoit au Jubé pour y lire les Propheties, qui étoient entremêlées d'Oraisons & de Traits, comme elles sont encore aujourd'hui. [Et les douze Curez chantoient chacun une Oraison après chacune des douze Propheties selon le Missel de Vienne de 1519. Aujourd'hui ce ne sont que deux Prêtres qui les chantent alternativement.]

Lorsqu'on commençoit le Trait *Cantemus Domino*, le Maître ayant pris encore un Prêtre avec lui & ses enfans, [& peut-être même tous les chan-

* Marque qu'on avoit un nom avant que d'être baptizé.

trés] ils alloient ensuite aux Fonts Baptismaux qui étoient dans la Chapelle de S. Jean-Baptiste [dans le Cloître], & y chantoient la Litanie dont chaque Verlet étoit repeté trois fois. [Ce qui s'appeloit *Litania terna* ; & c'est de là que nous sont venus les neuf *Kyrie eleison* à la Messe, dont chaque ternaire étoit chanté par le Chantre & par les deux Chœurs alternativement.] La Litanie étant achevée, ils s'en retournoient au Chœur.

Après que les Propheties, Traits & Oraisons étoient achevées, on fesoit approcher ceux qui devoient être baptizez ; on mettoit les garçons au côté droit, & les filles au côté gauche ; & on disoit sur eux les Oraisons pour les Catechumenes. En allant processionnellement aux Fonts baptismaux, parmi les Prêtres assistans étoit le Curé de S. Jean qui portoit le vase du saint Chrême, les Chantres chantoient la seconde Litanie, à laquelle les deux Chœurs répondoient. Après qu'elle étoit finie, l'Archevêque faisoit la benediction des Fonts conjointement avec les douze Curez, comme encore aujourd'hui à Troye, c'est-à-dire, qu'ils fesoient les benedictions aux \dagger croix, & les aspirations avec l'Evêque, & tenoient comme lui les mains élevées, mais ils ne touchoient ni l'eau ni le cierge, selon qu'il est marqué dans l'Ordinaire de l'Eglise Cathedrale de Vienne écrit en 1524.

Ces Curez n'assistoient à la benediction des Fonts les Samedis veilles de Pâques & de Pentecôte, que parce qu'ils menaient à la Cathedrale les enfans leurs Paroissiens qui étoient à baptizer ; parce qu'anciennement il n'y avoit des Fonts baptismaux dans les Villes que dans les Eglises Cathedrales, comme encore aujourd'hui à Florence, a

Pises, à Parme, à Padouë & encore ailleurs. L'Evêque mettoit dans l'eau du saint Chrême en forme de † croix. Après les interrogations ordinaires sur la foy du Symbole & les autres, le Prêtre baptisoit chacun des enfans par trois immersions, c'est-à-dire, en le plongeant trois fois dans l'eau, [*Sub trina mersione*] en invoquant la sainte Trinité, en disant *Et ego te baptizo in nomine Patris*, & on plongeoit l'enfant une fois dans l'eau; en disant & *Filii*, on le plongeoit pour la seconde fois; & en disant & *Spiritus sancti*, on le plongeoit pour la troisième fois. Dès qu'il étoit sorti des Fonts, le Prêtre prenoit un peu du saint Chrême avec son poulce, & lui en faisoit un signe de † croix sur le sommet de la tête en lui disant l'Oraison *Deus omnipotens*. Puis le Prêtre le revêtoit d'une robe blanche en forme d'aube, en lui disant les paroles ordinaires *Accipe vestem candidam &c. Reçois cette robe blanche & sans tache, que tu dois porter devant le Tribunal de nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, si tu veux avoir la vie éternelle*. Paroles terribles sur lesquelles les Chrétiens devroient bien faire réflexion, & les Pasteurs en instruire comme des obligations du Baptême: car l'ignorance des obligations du Baptême est la source de la méchante vie de la plûpart des Chrétiens.

Après cela si l'Evêque étoit présent (dit cet Ordinaire) il donnoit aussitôt le Sacrement de Confirmation aux enfans. *Si Episcopus adest, statim confirmari oportet infantulum*. Après quoi la Procession retournant au Chœur, deux Prêtres chantoient la troisième Litanie qui étoit repetée sept fois.

L'Archevêque alloit se préparer pour la Messe, & dès qu'il partoît pour venir à l'Autel, le Diacre

disoit (& dit encore aujourd'hui) à voix haute ; *Accendite* , allumez les cierges [comme les Chantres font encore à Lyon , comme ils faisoient à Rouen il n'y a pas encore cent ans ; & comme on fait encore à Angers aux grandes Fêtes]. Alors on allumoit tous les cierges , & on commençoit le *Kyrie eleison* &c. Tout le reste de la Messe & de Vêpres est comme par tout ailleurs , sinon qu'à la fin le Diacre au lieu d'*Ite , missa est* , disoit à cause de Vêpres *Benedicamus Domino* , sans *alleluia*.

[On est fort surpris de ne point trouver dans cette Messe la Communion des nouveaux Baptizez , qui (comme le prouve fort bien Rosweyde dans ses Notes sur S. Paulin , & le Cardinal Bona dans son Livre 2. de *Rebus Liturgicis* c. 19.) se donnoit non seulement aux grandes personnes , mais même aux enfans nouveaux-nez. Cela se voit dans l'ancien Ordre Romain , *cap. de Sabbato sancto* , & étoit encore en usage en France dans le douzième siecle au temps de Hugues de S. Victor , qui en son Livre premier des Sacremens & Cérémonies Ecclesiastiques chapitre 20. en parlant d'un nouveau baptizé , dit que le Prêtre trempant le bout de son doigt dans le sang de J E S U S - C H R I S T donnoit sous cette espece le Sacrement de l'Eucharistie aux petits enfans nouveaux baptizez qui ont appris de la nature à succer. *Pueris recens natis idem Sacramentum in specie Sanguinis est ministrandum digito Sacerdotis , quia tales naturaliter sugere possunt*. On peut voir sur cela S. Augustin en son Livre 1. à Boniface , contre l'Hérésie des Pelagiens , c. 22. & en son Epitre à Vital , S. Ambroise , *lib. de Initiandis* c. 8. & S. Paulin , Epit. 32. Tout le monde sçait que le Diacre dans l'Eglise d'Afrique communioit sous la même espece

les petits enfans * qui étoient au cou de leurs meres: ce qui se pratique encore chez les Grecs.

Non seulement cette pratique de communier les enfans nouveaux baptizez , étoit encore en vigueur au douzième siècle ; mais elle se pratiquoit à Beauvais il n'y a pas trois cens ans , comme on le voit par les Ordinaires de cette Eglise qui sont de ce temps-là , & de là est venu la coûtume de porter encore aujourd'hui au grand Autel, ces enfans nouveaux baptizez : ce qui se pratique dans tout le Diocèse de Rouen , & en plusieurs autres.]

Le jour de Pâques au dernier coup de Matines on envoyoit les deux Portechandeliers querir l'Archevêque qui venoit revêtu d'une chappe blanche au Sepulcre , & y disoit le *Confiteor* ; & après y avoir fait sa priere , il baisoit le Sepulcre & les Autels. De-là précédé des deux chandeliers il venoit baiser le Doyen , & entroit dans le Chœur , & s'y tenant au milieu des Chantres , il disoit , *Resurrexit Dominus* , Le Seigneur est ressuscité ; & le Chantre répondoit , *Et apparuit Petro* , & il s'est apparu à Pierre. Et l'Archevêque donnoit le baiser de paix aux deux Chantres. Et tous les autres Ecclesiastiques faisoient la même chose. [Ce baiser de paix en se disant *Resurrexit Dominus* au jour de Pâques, se pratique encore non seulement à Vienne, mais aussi dans la célèbre Eglise Collegiale de Chanoines de S. Vulfran d'Abbeville ; il se trouve dans l'ancien Ordre Romain *cap. In vigilia sancti Pascha in nocte* ; & il n'y a guere plus de cent ans qu'il se pratiquoit encore à Rouen. Dans l'Eglise d'Orient encore à present , tant le Clergé que le peuple ne se saluent point autrement depuis ce

S. Cypr. de Lapsis.

jour jusqu'à l'Ascension, qu'en se disant les uns aux autres *Χεῖρὸς ἀγία*, *JESUS-CHRIST est ressuscité.*]

Tout l'Office se faisoit en ce jour ; & se fait encore à Vienne avec le même nombre de Prêtres assistans, de Ministres & de Portechandeliers, que nous avons marquez au jour de Noël ; & on chantoit aussi des neumes à chaque Antienne. Il n'y a que ces trois ou quatre particularitez qui suivent.

Après Laudes l'Archevêque ou le Doyen revêtu des habits sacerdotaux, après avoir beni l'eau, aspersoit les Autels & le peuple, le Soudiacre portant le benitier. Ils rentroient ensuite dans le Revestiaire, & alloient chanter une haute Messe à l'Autel du Sepulcre.

Après Tierces M. l'Archevêque se revêt de ses habits Pontificaux pour la Messe devant le Sepulcre, & ses six Prêtres assistans, ses sept Diacres, sept Soudiacres & sept Portechandeliers derriere l'Autel ou dans le Revestiaire. Ils vont querir l'Evêque processionnellement à la Chapelle du Sepulcre dans le même ordre qu'au jour de Noël. Alors le Doyen ayant reçu la benediction de l'Archevêque s'en va avec quelques autres Chanoines par le milieu du Chœur derriere l'Autel, & ils chantent à haute voix *O mors*, que l'on repete après le Verset, puis ils s'en reviennent au Sepulcre. Là les Portechandeliers disent à haute voix l'Antienne *Ite, nuntiate* &c. laquelle étant finie, tous se tournent vers le Sepulcre. Alors les Chantres ayant le dos tourné au Sepulcre commencent *Quem queritis?* Qui cherchez-vous ? Deux Chanoines répondent *Iesum Nazarenum.* Les Chantres, *Non est hic, surrexit* ; il n'est plus ici, il est ressuscité. Et les deux Chanoines chantent *Alleluia, Resurrexit Da-*

minus, en retournant dans le Chœur, où la Procession étant arrivée, aussitôt les Chantres commencent, comme à Lyon, à voix médiocre l'Introït *Resurrexi* : ce qui est exprimé dans l'ancien Ordinaire par *voce submissâ*. Et lorsqu'ils chantent *Gloria Patri* tout haut, l'Archevêque entre avec toute la pompe ou le grand nombre de ses Ministres, & dit la Messe avec toutes les mêmes cérémonies qu'à Noël, les Laudes ou Louanges, & le *Venite populi* &c. à la Communion. La Messe se terminoit par l'*Ite, missa est, alleluia*.

L'Archevêque toute la journée, excepté pendant la Messe, étoit revêtu d'une chappe sur son aube & son étole avec son manipule, & à toutes les petites Heures aussi-bien qu'après la Messe il étoit reconduit par les deux Portechandeliers chez lui, ayant la mitre en tête & sa crosse en main; & il dînoit ce jour-là ainsi revêtu de ses habits Pontificaux.

Au dernier coup de Vêpres l'Archevêque ainsi revêtu venoit de chez lui dans le Cloître, [& cela se pratique encore aux grandes Fêtes,] précédé des deux Portechandeliers, qui aussitôt s'en alloient au Chœur querir le Diacre portecroix, qui étant revêtu de chappe venoit avec les Portechandeliers, tout le Clergé & les Chantres chapez ayant leurs mitres en tête & leurs bâtons en main, pour conduire processionnellement l'Archevêque à l'Eglise.

Les Vêpres y sont à peu près comme à Rouen : on chantoit le Pseaume *Laudate pueri* en allant aux Fonts, & le Pseaume *In exitu* en revenant; les deux *Benedicamus* de Vêpres & de la Procession accompagnez aussi de deux *alleluia*; après lesquels l'Archevêque donnoit la benediction, en disant *Sit nomen Domini benedictum* &c.

Le Lundi de Pâques on faisoit Station à Saint-Pierre. L'Archevêque chantoit la Messe avec cinq Diacres & cinq Soudiacres. Entre la Prose *Vitima* & l'Évangile on faisoit un Sermon au peuple, puis l'Archevêque accordoit l'Indulgence. Durant les coups de Vêpres le Clergé s'assembloit dans la maison de l'Archevêque, & là on trouvoit des tables garnies de miel & d'autres choses avec du vin. Au dernier coup tous se rendoient à la Chapelle de Nôtre-Dame, puis ils venoient à l'Eglise comme au jour d'hier.

Les Samedi & Dimanche *in albis* on faisoit encore la Procession aux Fonts baptismaux, non en chantant des Pseaumes comme aux autres jours, mais un Répons avec une Oraison.

Les trois jours des Rogations, le Clergé & tout le peuple s'assembloit à l'Eglise Cathédrale après Tierces : le Clergé de S. Severe, les Religieuses de Sainte Colombe, les Religieuses de S. André-le-haut, les Moines de S. André-le-bas & ceux de S. Pierre s'y trouvoient. Lorsqu'ils entroient dans l'Eglise de S. Maurice, on sonnoit toutes les cloches.

L'Archevêque étant debout à la place du Doyen, ou le Doyen s'il étoit Prêtre, sinon le Semainier, asperfoit tout le Clergé, les Religieux & Religieuses lorsqu'ils sortoient du Chœur deux à deux. Un Diacre portoit la bannière, deux Chanoines du petit Chœur portoit deux croix, le Soudiacre semainier portoit une troisième croix, le Diacre semainier le Livre des saints Évangiles, & un Clerc portoit les Tablettes où étoient écrites les Litanies. Tous ceux qui portoit les croix étoient (comme à Lyon & au Bec) nuds pieds, & ils avoient la tête couverte de cendres. Le Célé-

brant y est revêtu de chasuble encore aujourd'hui. Dès que la Procession étoit arrivée à l'Eglise de la Station, un Prêtre & deux Diacres étoient prosternez devant l'Autel, jusqu'à ce que la Litanie fût finie. Ils faisoient six ou sept Stations chaque jour. C'étoient tantôt des Chanoines, tantôt des Moines, & tantôt des Religieuses qui chantoient les Litanies. [Nous verrons encore ailleurs des Religieuses qui assistoient à ces Processions.]

Le jour de l'Ascension après Tierce, le Clergé étant en chappes avec l'Archevêque, ou (en son absence) avec l'Abbé de S. Pierre, on faisoit une Procession où l'on portoit toutes les châsses des Reliques. Elle descendoit par les degrez du grand portail, & rentrait par la porte du Cloître. Puis étant tous rangez dans la nef de l'Eglise, l'Archevêque revêtu de ses habits Pontificaux, ou en son absence l'Abbé de S. Pierre, alloit à l'Autel du Sepulcre, précédé de deux Clergeons portechandeliers, de trois Soudiacres aussi portechandeliers, d'un quatrième Soudiacre Thuriferaire, du grand Soudiacre portant le Livre des Evangiles, de l'Archidiacre portant la Croix d'or, suivi des autres Diacres, puis l'Archevêque. Alors les Chantres ayant le dos tourné au Sepulcre disoient: *Quem creditis?* Deux ou trois Chanoines répondoient, *Christum qui surrexit.* Les Chantres *Jam ascendit.* Les Chanoines, *Alleluia.* Pendant qu'on le chantoit, la Procession rentrait dans le Chœur, & l'Archevêque commençoit la Messe avec les mêmes cérémonies qu'à Pâques, mais sans Prêtres assistans, & sans le *Venite populi.*

A cette Fête il y avoit ceci de particulier. Après l'Offertoire avec ses Versets on alloit en Procession dans l'Aumônerie. D'abord marchoit le Portebe-

nitier, les deux Portechandeliers, le Port'encens, en chantant le Répons *Christus resurgens* avec le Verfet. On y benissoit les viandes en disant *Edent pauperes* &c. On jettoit de l'eau benite dessus, on les encensoit; & l'on faisoit un Sermon. Puis l'on achevoit la Messe à la maniere accoûtumée.

Le Samedi de la Pentecôte on faisoit les mêmes cérémonies du Baptême, que le Samedi-saint. Six Prêtres revêtus y assistoient, mais non pas à la Messe. Avant que de la commencer on ne dit plus aujourd'hui l'*Accendite*. Avant la Postcommunion on disoit Vêpres avec le Pseaume *Laudate Dominum omnes gentes*, & le *Magnificat* avec deux Antiennes selon le rite du Samedi-saint, & Vêpres se terminoient par l'Oraison de la Postcommunion. La même chose s'y pratique encore aujourd'hui.

Le jour de la Pentecôte on y voit toutes les mêmes pratiques & cérémonies qu'au jour de Pâques, excepté l'Office du Sepulcre. Avant Vêpres & avant la Messe il y a *Processio ad introducendum Archiepiscopum* de même qu'à Noël, & le *Venite populi* pour l'Eucharistie comme à Pâques & à Noël. Le même rite à Vêpres comme à Pâques, la Procession aux Fonts en chantant le Pseaume *Laudate pueri*, & en revenant le Pseaume *In exitu*. Et encore le Lundi, le Mardi, le Mercredi, le Jeudi & le Vendredi de même. Et en effet ce doit être la même chose: car les deux Samedis de Pâques & de Pentecôte étoient consacrez au Baptême solennel des Catecumènes; & pendant la Semaine après Vêpres on menoit les nouveaux Bap-tizez processionnellement aux Fonts du Baptême où ils avoient été regenez, & là le Prêtre disoit une Oraison sur eux. Qu'on y prenne garde,
l'Oraison

L'Oraison *ad Fontes* est spécialement pour eux.

Après l'Octave de la Pentecôte on y lisoit non seulement les Livres des Rois, mais encore ceux des Paralipomenes, comme autrefois à Rouen.

Le jour de Noël après Vêpres, le jour de saint Etienne & le jour de S. Jean l'Evangeliste, on faisoit des processions solennelles pour les Diacres, les Prêtres & les Enfans de chœur, comme autrefois à Rouen. Il y avoit aussi le lendemain à la Messe solennité pour eux. Les Enfans de chœur y avoient leur petit Evêque, qui faisoit tout l'Office, excepté à la Messe.

Au jour des SS. Innocens on chante encore aujourd'hui à Vienne aussi-bien qu'à Lyon le *Te Deum*, le *Gloria in excelsis* & l'*Alleluia* avant l'Evangile. On ne les dit point ailleurs, parce qu'autrefois les Chrétiens jeûnoient ce jour-là *more Quadragesimali*.

Le jour de la Purification après Primes, l'Archevêque ou l'Abbé de S. Pierre, revêtu d'aube parée, d'amit, d'étole, de manipule & de chappe blanche, avec sa mître & sa crosse, précédé de ses Ministres, vient à l'Autel faire la Bénédiction des cierges, qu'il asperse & encense; & les Sacristes vont distribuer au Clergé les cierges, qu'un chacun allume; après quoi l'on fait la procession dans le Cloître.

Le jour de S. Marc il n'est point fait mention ni de Litanies majeures ni de Procession; & l'on n'y en fait point encore en ce jour à Vienne, non plus qu'à Lyon.

Le second jour de Juin, fête de sainte Blandine & de ses compagnons Martyrs, on faisoit une grande solennité à Vienne: elle s'appelloit *la Fête des Miracles*. On faisoit de grandes réjouissances dans des batteaux sur le Rhône. Le Clergé de l'E.

* C

glise de Saint-Sever, celui de la Cathedrale, les Moines, puis les Religieuses de Saint-André-le-haut, alloient tous en procession à l'Eglise de sainte Blandine, précédés de deux croix & suivis de tout le peuple. On y disoit la Messe des saints Martyrs; après l'Epître de laquelle on chantoit le Graduel, puis on lisoit leurs Actes en maniere d'Epître, tirés de l'Histoire Ecclesiastique d'Eusebe liv. 5. chapitre 1. avec ce titre, *Lectio Libri Ecclesiastica Historia*. Et on le fait encore aujourd'hui; [ce qu'il faut observer, afin qu'on voye ici la pratique de ce qui est marqué dans saint Gregoire de Tours, que les Actes des Martyrs étoient récitez dans les Offices divins, & quelquefois même dans la Messe.] Après cette lecture de leurs Actes on chante l'*Alleluia* & la Prose, puis le Diaacre lit l'Evangile.

Il y avoit trois différentes Messes de saint Jean-Baptiste en comptant celle de la Vigile. On disoit la seconde après Laudes, & la troisième après Tierces.

Le 30. Juin, au lieu de *Commemoratio S. Pauli*, il y a *Celebratio*, comme à Lyon *Celebritas*.

Le 1. Août on lisoit le Martyre des Maccabées après l'Epître de la grand'Messe; & on le lit encore aujourd'hui.

Le 8. Août Fête de S. Sever Prêtre de Vienne, l'Eglise Cathedrale alloit la nuit en procession à l'Eglise de S. Sever; *in ipsa nocte statio ad sanctum Severum*.

Le jour de S. Maurice, comme à Noël. Après les premières Vêpres les Moines de Saint-André-le-bas viennent à l'Eglise Cathedrale chanter Matines, & ensuite les Moines de S. Pierre pareillement. Après Primes les Processions doivent venir

à l'Eglise matrice ; & à leur arrivée toutes les cloches doivent sonner. L'Archevêque revêtu de la chasuble & du *pallium*, après avoir entensé l'Autel au commencement de la Messe, va se placer dans la chaire de marbre blanc derrière le grand Autel. Après la Prose l'Archevêque faisoit un Sermon au peuple, & donnoit l'Indulgence.

On trouve en d'autres monumens que dans le Diocèse de Vienne jusqu'à l'an 1100. le Carême commençoit dès le Lundi de la Quinquagesime, que l'on appelle presentement par corruption le *Lundi gras* ; & non pas au Mercredi des Cendres, comme il fait à present : & c'est peutêtre de là qu'est venue dans quelques Communautéz la pratique de faire maigre ces deux jours là.

On ne marioit autrefois personne à Vienne depuis les Rogations jusqu'à la Trinité.

Si un Chanoine quitte son Canoniat, il ne peut plus assister à l'Eglise Cathedrale comme honoraire ; au lieu que si c'étoit un Chanoine qui eût été autrefois Enfant de chœur, il auroit droit d'y assister toujours comme Chanoine, parce qu'il a été nourri & élevé *in gremio Ecclesia* ; & même étant pourvû d'un second Canoniat, il reprendroit son ancienne place, comme ayant toujours eu droit d'y assister & d'y garder son rang.

Si un pauvre mort à Vienne en véritable Chrétien, muni des Sacremens, a requis à l'article de la mort d'être enterré dans le petit Cimetiere du Cloître de l'Eglise Cathedrale, il y est enterré en la maniere qui suit. On sonne toutes les cloches de l'Eglise Cathedrale comme pour un Chanoine ; tous les Chanoines & tout le reste de leur Clergé, même l'Archevêque quand il est à la ville, étant précédés de la croix & des chandeliers d'argent,

vont lever le corps & l'enterrer avec autant de ceremonies que si c'étoit un Chanoine , hors celles qui sont propres aux Prêtres. La deuxième semaine d'après Pâques on dit plusieurs Messes dans la Chapelle du Sepulcre pour ces pauvres défunts. C'est un exemple d'une insigne pieté & charité envers les pauvres ; [nous verrons encore ailleurs quelque chose d'approchant.]

Le Mercredi d'après le quatrième Dimanche de Carême y est appelé *Feria quarta in scrutiniis* , & on fait encore l'examen des Catechumenes dans l'Eglise Cathedrale en ce jour-là , & au Jeudi-saint l'Office des Catechumenes.

Le Samedi-saint les Fideles emportent du feu nouveau beni dans leurs maisons.

Le Dimanche de *Quasi modo* y est appelé *Dominica in Albis depositis*.

Les Fêtes à neuf leçons en ont douze quand elles tombent au Dimanche , parce qu'alors on n'en fait qu'une de la huitième & de la neuvième ; & pour neuvième leçon on lit l'Evangile du Dimanche , & les trois leçons de l'Homelie se mettent en une. De même à beaucoup de Fêtes à trois leçons , il s'y en trouve cinq , même dans le tems Pascal ; car on y dit assez souvent les deux & trois leçons de l'Evangile en une ; encore y a t-il dans ce Breviaire des leçons fort longues , dont néanmoins on ne se plaint point à Vienne non plus qu'à Lyon.

Les Fêtes solennelles on ne lit point après Prime le Necrologe , & on n'y fait point les prieres accoutumées pour les défunts : on dit au lieu un verset qui convient au Mystere ou à la Fête.

Le premier Lundi de Carême & la Vigile de Noel dans l'Eglise Primatiale de Vienne , avant la grand'Messe on donne l'absolution à ceux qui

ont transgressé les Statuts du Chapitre.

Aux trois Messes de Noel outre l'Epître on chante encore à present une Prophetie selon l'ancien usage de l'Eglise Gallicane , comme on faisoit à Rouen & à Orleans il n'y a pas cent cinquante ans ; mais elle se chante à Vienne après l'Epître.

Pendant l'Avent & depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques (excepté les Fêtes) on se sert de couleur noire.

Le Dimanche des Rameaux on se sert de verd , & aux Messes du Jeudi & du Samedi saint , de blanc.

La Salle des Clementines.

A côté du Palais Archiepiscopal est la Salle des *Clementines* , du nom des Ordonnances qui y furent faites dans les assemblées des Peres du Concile General de Vienne qui s'y tint , & où Clement V. présida. Cette grande Salle a bien changé depuis de condition , puisqu'elle sert à ferrer le foin d'une Auberge.

Eglise de S. Pierre de Vienne.

Sur le bord du Rhône est l'Eglise de S. Pierre , autrefois tres-célebre Abbaye de l'Ordre de saint Benoît , où l'on dit qu'il y a eu jusqu'à cinq cens Moines. C'est presentement une Eglise Collegiale de Chanoines , où il y a non seulement un Doyen & un Capiscol comme dans la Cathedrale , mais encore un Abbé.

Toute l'Eglise de S. Pierre & tout son enclos sont pleins d'Inscriptions & d'Epitaphes, tant d'illustres Chrétiens que de Paiens : & il ne faut pas s'en étonner ; car ces derniers se faisoient enterrer le long des grands chemins hors des villes ;